

**Approfondissement** : Pourquoi peut-on dire que la rafle du Vel' d'hiv' illustre la politique antisémite du régime de Vichy ?

1. Recopie sur ton cahier les définitions suivantes :
  - Rafle : arrestation en masse.
  - Vel' d'hiv' : abréviation de « Vélodrome d'hiver », vaste salle couverte réservée aux compétitions cyclistes.
2. D'après le document 1, quand et où cette rafle a-t-elle eu lieu ?
3. D'après le document 1, qui a procédé à l'arrestation des Juifs ? A la demande de qui ?
4. D'après le document 2, combien de Juifs furent arrêtés ? Où furent-ils emmenés ? Combien survécurent ?
5. D'après le document 1, pourquoi le Vélodrome d'hiver fut-il choisi pour y emmener les Juifs arrêtés ?
6. D'après ce que tu as compris, pourquoi peut-on dire que la rafle du Vel' d'hiv' illustre la politique antisémite du régime de Vichy ?

**Document 1** : L'organisation et exécution de la rafle du Vel' d'hiv'.

« La rafle a été préparée de longue date. Depuis la Conférence de Wannsee, en janvier 1942, les nazis organisent les convois de déportation de Juifs dans toute l'Europe vers Auschwitz.

En France, c'est le SS Danneker, le chef du service juif du SD [service de renseignements nazi] en France occupée de fin 1940 à juillet 1942, qui est chargé d'organiser la rafle. Pour cela, il négocie avec la police française qui accepte de collaborer et d'organiser seule la rafle.

Les policiers Jean Leguay (délégué de la Police de Vichy en zone occupée) et René Bousquet (secrétaire général de la Police française) négocient avec Dannecker. Ils mettent la police française à la disposition des Allemands pour faire la rafle.

La rafle se déroule sur deux jours, les 16 et 17 juillet 1942. Les policiers français, dès l'aube, frappent à la porte des appartements où on leur a dit d'arrêter les Juifs. Ils les conduisent ensuite vers des autobus. De là, ils sont emmenés au Vélodrome d'hiver [...]. Le lieu fut choisi parce qu'il pouvait contenir un grand nombre de personnes.

Les Juifs arrêtés furent conduits d'abord au camp de Drancy [dans la région parisienne]. De là, ils furent peu à peu déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz où la plupart d'entre eux furent exterminés. »

D'après le site de Daniel Natanson consacré à la rafle du Vel' d'hiv'.

**Document 2** : Quelques chiffres sur la rafle Vel' d'hiv'.

Nombre de personnes arrêtées	12 884
dont : - hommes	3 031
- femmes	5 802
- enfants	4 051
Age des personnes arrêtées	De 2 à 60 ans
Nombre de policiers mobilisés	7 000
Nombre de survivants	Moins de 100 (dont aucun enfant)